



## Un processus de conservation du patrimoine scolaire bâti

Soraya Bassil, Yvon Crevier and Jacques Lachapelle

Volume 71, 2005

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1006611ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1006611ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

### ISSN

1193-199X (print)

1920-6267 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Bassil, S., Crevier, Y. & Lachapelle, J. (2005). Un processus de conservation du patrimoine scolaire bâti. *Études d'histoire religieuse*, 71, 51–64.  
<https://doi.org/10.7202/1006611ar>

### Article abstract

The authors will present a patrimonial conservation process for school buildings developed mainly by the Commission scolaire de Montréal, in partnership with the École d'aménagement de l'Université de Montréal and the Écomusée du fier monde. The text will enable the reader to oversee different stages of the conservation process, mainly sensitization, research, diffusion, and practice. Those stages will emphasize the importance of school heritage and the development of operational and political mechanisms to assure the safety and preservation of Quebec's Schools architecture.

## Un processus de conservation du patrimoine scolaire bâti

Soraya Bassil, Yvon Crevier et Jacques Lachapelle<sup>1</sup>

**Résumé :** Les auteurs présentent un processus de conservation du patrimoine scolaire bâti, développé par la Commission scolaire de Montréal (CSDM) en collaboration avec l'École d'aménagement de l'Université de Montréal et l'Écomusée du fier monde. Ils donneront une idée des différentes phases de ce processus : sensibilisation, recherche, diffusion, phase opérationnelle ; dont l'objectif commun est de faire la valorisation du patrimoine et de mettre en place des mécanismes opérationnels et politiques pour assurer la sauvegarde et la préservation de l'architecture scolaire du Québec.

**Abstract :** The authors will present a patrimonial conservation process for school buildings developed mainly by the Commission scolaire de Montréal, in partnership with the École d'aménagement de l'Université de Montréal and the Écomusée du fier monde. The text will enable the reader to oversee different stages of the conservation process, mainly sensitization, research, diffusion, and practice. Those stages will emphasize the importance of school heritage and the development of operational and political mechanisms to assure the safety and preservation of Quebec's Schools architecture.

---

<sup>1</sup> Soraya Bassil a été la commissaire de l'exposition intitulée *Les murs de l'école*. Elle est historienne d'art et muséologue se spécialisant dans la mise en exposition de l'architecture. Elle rédige actuellement sa thèse de doctorat à l'Université Louvain-la-Neuve (Belgique), intitulée *L'architecture mise en exposition : concepts et didactique*. Yvon Crevier est directeur des ressources matérielles de la Commission scolaire de Montréal, qui dispose du parc immobilier scolaire le plus étendu au Québec et dont la majeure partie a été construite avant les années 1960. Il est détenteur d'un baccalauréat en sciences de l'École polytechnique de Montréal ainsi que d'une maîtrise en administration publique de l'École Nationale d'Administration Publique. Depuis plus de vingt-cinq ans, il s'est intéressé à la conservation du patrimoine architectural et a contribué à la préservation d'établissements scolaires. Il est actuellement président de la Fondation des amis du patrimoine scolaire. Jacques Lachapelle, architecte et historien de l'architecture, est professeur à l'École d'architecture de l'Université de Montréal. Il a collaboré à l'inventaire des écoles de la Commission scolaire de Montréal qui était sous la direction de Jean-Claude Marsan.

## Introduction

Le patrimoine scolaire fait partie du paysage québécois depuis longtemps. Il est ancré dans l'espace et le temps des villes et villages. Chaque Québécois, grand ou petit, a un attachement particulier à son école : celle-ci fait partie de la vie quotidienne et de l'histoire de vie de chacun. Pourtant, ce patrimoine ne jouit pas de toute la reconnaissance qu'il mérite. Comme les bâtiments scolaires sont souvent perçus comme des bâtiments utilitaires, on les transforme ou on les démolit sans vraiment se soucier de leur valeur esthétique, historique ou architecturale. Le patrimoine scolaire est négligé, pourtant il s'agit d'une richesse à préserver et à valoriser.

Qu'en est-il de la situation actuelle des parcs immobiliers des commissions scolaires ? Sans pouvoir répondre de manière précise à cette question pour l'ensemble du Québec, cet article s'attarde particulièrement au cas de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), l'une des plus grandes au Québec. Puis, l'exemple de la restauration du Séminaire de Sainte-Thérèse est donné, comme un gage d'espérance pour tous ceux qui sont animés par l'amour du patrimoine bâti au Québec.

### 1. Le contexte général

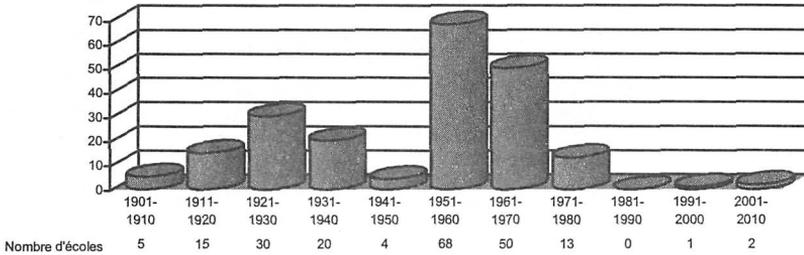
Durant les années d'après-guerre, soit entre 1915 et 1940 et de nouveau entre 1950 et 1970, les commissions scolaires durent faire face à l'explosion démographique et donc à l'accroissement de la population scolaire. En 1961, l'obligation qu'on leur fit d'offrir la formation secondaire jusqu'à la onzième année, couplée à l'obligation faite à chaque enfant de poursuivre ses études jusqu'à l'âge de quinze ans contribuèrent également à faire augmenter la fréquentation des écoles publiques. Les commissions scolaires durent donc multiplier les nouvelles constructions et les agrandissements, tant pour le niveau primaire que pour le niveau secondaire. Non seulement durent-elles résoudre le manque d'espace consécutif à l'augmentation du nombre d'élèves, mais il leur fallut aussi remplacer plusieurs établissements devenus vétustes et gérer l'implantation des nouvelles écoles polyvalentes préconisées par le Rapport Parent (1964).

À compter de 1973, toutefois, le nombre d'élèves ayant diminué considérablement, les commissions scolaires furent aux prises avec le phénomène inverse, soit le surplus d'écoles, notamment dans les anciens quartiers des villes. Les écoles sous-utilisées ou vétustes (qui ne répondaient plus aux normes) furent les premières à être fermées, vendues, voire démolies. Un autre problème vint s'ajouter à la gestion immobilière : le vieillissement des écoles. Celles-ci durent être rénovées et adaptées tant aux préoccupations pédagogiques qu'aux normes mises en pratique au fil des ans.

Tableau 1

Représentation du vieillissement du parc immobilier de la CSDM

Pourcentage des constructions scolaires par décennie



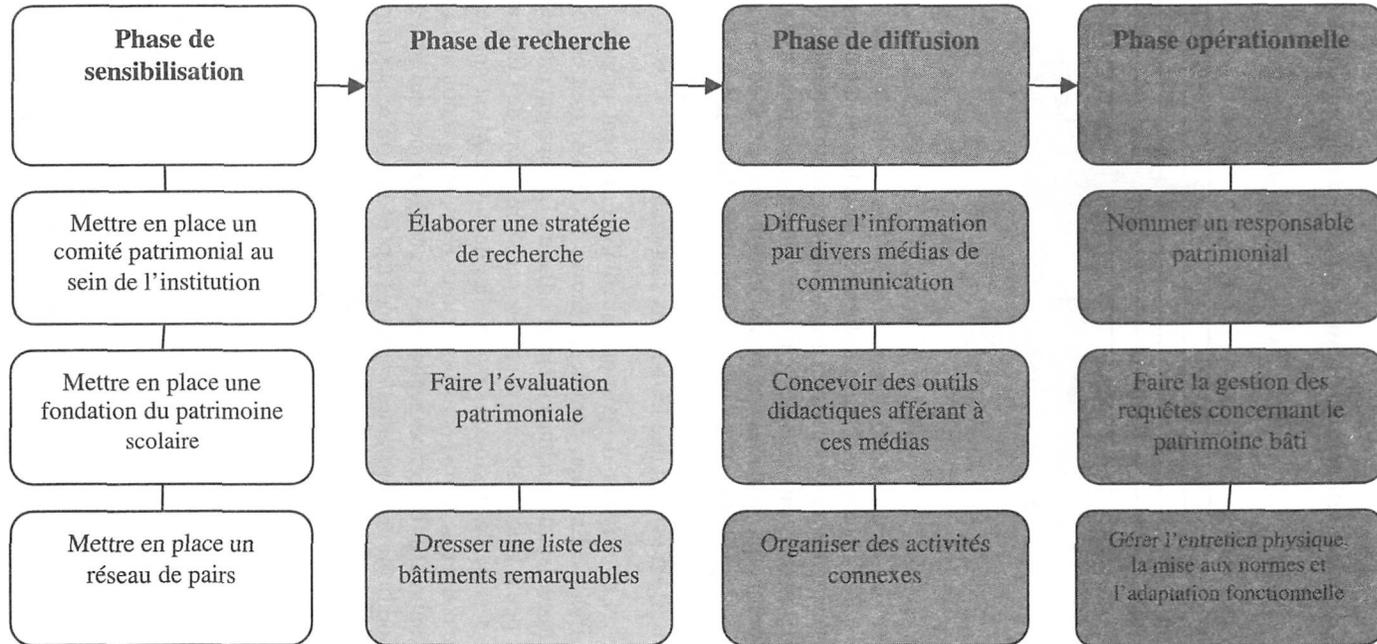
Ressources beaucoup plus limitées que celles qui auraient été nécessaires pour l'entretien des bâtiments et leur maintien en bon état, et besoins pédagogiques urgents constituèrent donc l'essentiel des facteurs avec lesquels les commissions scolaires ont dû composer à l'époque. Il en va d'ailleurs encore ainsi aujourd'hui. Dans le cas du parc immobilier de la CSDM, qui compte en 2005 deux cent quatre écoles dont l'âge moyen dépasse cinquante-quatre ans, il est évident que les besoins sont grands.

Les services de gestion immobilière doivent prendre des décisions difficiles. En effet, comment rénover les écoles tout en respectant leurs caractéristiques architecturales d'origine ? Et comment procéder, étant donné le peu d'aide financière consentie par le ministère de l'Éducation ? En fait, le service des ressources matérielles de la CSDM est non seulement forcé de couper de moitié dans ses besoins réels, mais il doit aussi faire face aux nombreuses exigences techniques et pédagogiques qui sont à l'origine des modifications constantes apportées aux écoles (mise aux normes, entretien physique et adaptation fonctionnelle). En outre, comme le public est très peu conscient de la valeur du patrimoine scolaire, la conservation de ces bâtiments ne s'impose encore que très rarement comme une priorité.

Au cours des dernières années, cependant, l'attachement au patrimoine bâti a commencé à préoccuper davantage la société québécoise, si bien qu'on note, au sein des commissions scolaires, une volonté naissante de mieux connaître, conserver et préserver le patrimoine scolaire, témoin matériel de notre héritage culturel et éducatif. La CSDM ne fait pas exception ; préoccupée par la richesse historique de son parc immobilier, elle est entrée dans un processus de conservation en créant un comité du patrimoine scolaire ainsi qu'une fondation (voir figure I). Il s'agit d'évaluer le parc immobilier et

Figure I

Processus de conversation du patrimoine scolaire



de savoir comment le mettre en valeur. Comme d'autres ailleurs au Québec, le patrimoine scolaire bâti montréalais compte en effet de nombreux édifices exemplaires du point de vue de l'histoire du développement de l'architecture scolaire. Le processus de conservation du patrimoine bâti qu'a suivi la CSDM comporte quatre étapes : phase de sensibilisation, phase de recherche, phase de diffusion et phase opérationnelle.

## **2. La phase de sensibilisation**

Analyser les diverses constructions scolaires d'une société, c'est en tracer un portrait. En effet, ces analyses mettent en lumière plusieurs aspects de l'évolution de la construction scolaire au Québec. À Montréal, c'est par l'entremise de travaux de recherche sur le parc immobilier de la CSDM (2000-2004) que l'importance des bâtiments scolaires et leur richesse ont été révélées. Dès 2002, la préoccupation pour la protection et la valorisation du patrimoine scolaire bâti s'est manifestée par la création de la Fondation des amis du patrimoine scolaire (2002) et l'élaboration d'un projet de diffusion par l'entremise d'une exposition (2004-2005).

Le processus de conservation du patrimoine débute par une prise de conscience : la commission scolaire se rend compte de la richesse de son parc immobilier. Le service de gestion immobilière doit dès lors créer un comité patrimonial. Ce comité a pour mission d'encourager la commission scolaire à effectuer ses activités de gestion immobilière en tenant compte des bâtiments scolaires considérés remarquables et en respectant leurs caractéristiques architecturales.

Le succès d'une telle démarche sera d'autant mieux assuré lors de la phase opérationnelle que la commission scolaire, par le biais de son comité du patrimoine, aura constitué un réseau de pairs (professionnels œuvrant dans le domaine, universitaires, etc.) chargé de la recherche et de l'évaluation patrimoniale. Grâce à ces deux opérations, en effet, les bâtiments dignes d'une attention particulière dans les opérations de gestion courante auront été identifiés (voir figure I).

Évidemment, une saine gestion des bâtiments remarquables nécessite des fonds. Puisque les subventions gouvernementales ne sont pas suffisantes, certaines commissions scolaires, dont la CSDM, ont besoin que d'autres institutions les aident à mettre en valeur leur patrimoine scolaire bâti et à révéler toutes les problématiques qui lui sont reliées. C'est pour aider son comité patrimonial dans son travail d'évaluation et de gestion des bâtiments patrimoniaux que la CSDM a créé en 2002 une fondation. Bien qu'elle n'en soit qu'à ses débuts, cette fondation a déjà pu financer quelques projets de diffusion, telle une exposition.

### 3. La phase de recherche

En 2000, par le biais de son programme de maîtrise en conservation de l'environnement bâti, dirigé par Jean-Claude Marsan, l'École d'architecture de l'Université de Montréal était invitée par la CSDM à élaborer une stratégie de recherche pour procéder à l'évaluation patrimoniale de son parc immobilier : il s'agissait de dresser la liste des édifices remarquables à protéger et à mettre en valeur prioritairement. Il faut rappeler ici qu'aucune école n'était alors protégée par la Loi sur les biens culturels et que quelques-unes seulement avaient le statut d'« immeuble significatif »<sup>2</sup>.

La première étape de la recherche a donc consisté en l'analyse d'une série de soixante-six édifices, sélectionnés par la CSDM elle-même. Tous, sauf trois, dataient d'avant 1945. Il s'agissait d'établir une fiche d'identification incluant des photographies et des plans, lorsqu'ils étaient disponibles, mais surtout une évaluation de chaque édifice suivant les critères reconnus en matière de gestion de patrimoine, tels ceux du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEEFP) à savoir la valeur historique, la valeur architecturale et la valeur environnementale<sup>3</sup>.

Ces visites ayant demandé beaucoup de temps, et par ailleurs l'étude ayant été menée par des architectes de formation, l'analyse architecturale et environnementale a naturellement prédominé, c'est-à-dire qu'on s'est attaché surtout à noter les observations sur l'implantation, l'organisation plus ou moins typique des plans, la construction, la composition, l'état de conservation de l'édifice. Par contre, les événements ou les personnages associés à l'école, qu'on ne peut retrouver que par des recherches bibliographiques ou en archives, ont reçu moins d'attention. De même, faute de recherches en ce sens, les liens entre l'histoire de l'éducation et l'architecture n'ont pas pu toujours être faits.

Néanmoins, l'étude a fait ressortir plusieurs éléments importants :

1. Les écoles sont soumises à la rude épreuve du temps et de leur clientèle. Il y en a peu qui puissent être déclarées « à l'épreuve des élèves ». Pourtant, quelques-unes sont encore dans un état exceptionnel, ainsi les écoles Irénée-Lussier ou Le Plateau.

2. L'étude a permis également de tracer les prémices d'une histoire de l'école comme type architectural, qui, pour les années 1900-1930, s'avère plus riche et plus subtilement diversifiée que nous l'avions cru au départ.

---

<sup>2</sup> Il existe un règlement de la Ville de Montréal qui permet à chaque arrondissement d'attribuer à certains bâtiments le titre d'« immeuble significatif ». Il s'agit d'un statut de protection du patrimoine bâti émis par le Conseil de ville.

<sup>3</sup> *Code de pratique du BEEFP*, Ottawa, Patrimoine canadien/Environnement Canada, 1996.

3. Les écoles jouent un rôle structurant dans l'organisation spatiale du quartier. Avec les églises, ce sont souvent les seuls édifices dotés d'une architecture monumentale distinctive. Selon Jean-Claude Marsan, vingt-cinq pour cent des écoles sont situées sur le même îlot ou sur l'îlot voisin de l'église et cinquante-cinq pour cent sont situées en tête d'îlot, ce qui constitue de bons indicateurs du rôle stratégique qu'on voulait leur faire jouer dans le paysage urbain.

Il s'avérait difficile, cependant, de tracer un véritable portrait à partir d'un échantillon de soixante-six bâtiments et plusieurs questions restaient sans réponse. Par exemple, existait-il des édifices dont l'importance était sous-estimée et qu'en était-il du patrimoine moderne et de la contribution des bâtiments contemporains ? Seul un inventaire pouvait répondre à ces questions et établir un portrait de la situation qui tiendrait compte de toutes les écoles. Plus de deux cents autres édifices ont donc été inventoriés, avec une fiche simplifiée.

#### **4. La phase de diffusion**

L'inventaire terminé, certaines fiches ont été déposées sur le site Internet de la CSDM. Il s'agissait là d'une première diffusion en vue de faire reconnaître ce patrimoine par un public plus large. Par la suite, nous avons procédé, étape par étape, à des analyses plus poussées de certains édifices. Cela nous permit d'écrire leur histoire événementielle, et de situer celle-ci dans l'histoire du quartier ou celle des idées. D'ailleurs, nous avons jugé très important de considérer l'architecture elle-même comme un document historique, qui traduit, dans la mise en espace et la mise en forme, les valeurs de son temps, que ce soit sur l'institution, la vision de l'enseignement, la sécurité ou l'hygiène, par exemple. Ces analyses historiques ont été publiées sous forme de monographies<sup>4</sup>.

L'inventaire comporte aussi d'autres avantages ; en effet, il peut servir à rationaliser la gestion du patrimoine, car il fonde les critères sur lesquels sont établies les priorités dans la conservation, il dégage le remarquable de l'ordinaire, et dans le cas d'interventions sur un édifice, il peut être utile pour distinguer l'intouchable de l'accessoire.

Quant à la diffusion, elle peut se faire sous diverses formes : publications scientifiques et de vulgarisation sous format papier et électronique, exposition et programme éducatif, documents audiovisuels, présentation de conférences, organisation de colloques, etc. La CSDM a privilégié les moyens de diffusion

---

<sup>4</sup> Isabelle BOUCHARD, *École Le Plateau, Évaluation patrimoniale effectuée par la CSDM*, Montréal, septembre 2002, 45 p.

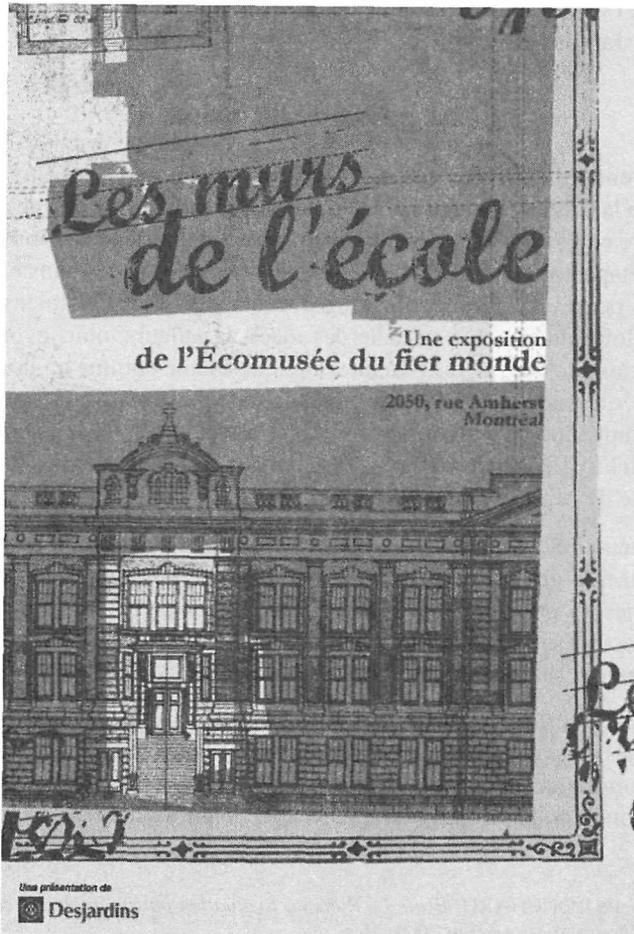
suivants : une exposition, des publications, un programme pédagogique sur Internet, des animations et une vidéo.

#### 4.1 L'exposition, un outil didactique

En 2002, le comité patrimonial de la CSDM a contacté l'Écomusée du fier monde dans l'intention de valoriser le patrimoine scolaire montréalais par le biais d'une exposition. Tout en poursuivant la phase de recherche entamée lors des analyses des bâtiments, l'Écomusée a travaillé à la diffusion de l'information, afin de la rendre accessible à tous. Deux ans plus tard, en 2004, une nouvelle exposition intitulée *Les murs de l'école* était inaugurée.

#### Illustration I

Illustration promotionnelle de l'exposition *Les murs de l'école*

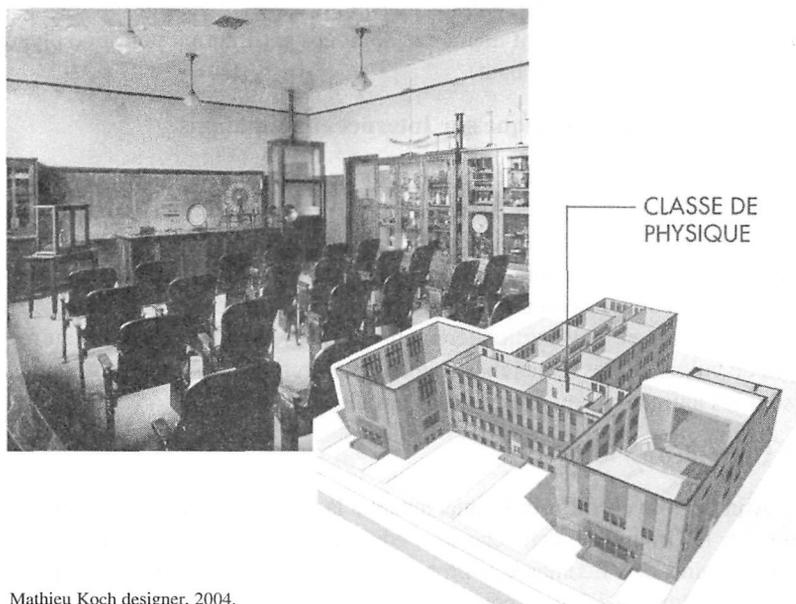


Magenta Design 2004.

Le musée a privilégié une approche historique du sujet qui fait revivre le développement de l'architecture scolaire à travers les différentes époques de la construction scolaire publique (1800-2004), et illustre, par des exemples montréalais, les différents visages de l'école comme bâtiment. Ce parcours chronologique sert de prétexte pour faire connaître la richesse de l'architecture scolaire publique par le biais d'un rapprochement entre l'histoire de l'architecture et celle de l'éducation au Québec. Tout comme l'église, l'école possède en effet une architecture monumentale typique à sa vocation première, celle de l'éducation des enfants. Et tout comme l'église, l'école doit être considérée comme faisant partie du patrimoine bâti du Québec, y compris par les instances gouvernementales. L'exposition comprend aussi une maquette virtuelle qui peut être utilisée en tous lieux pour promouvoir la valeur du patrimoine scolaire bâti.

### Illustration II

#### Extrait de la maquette virtuelle présentant l'école primaire supérieure Le Plateau



Mathieu Koch designer, 2004.

La maquette de l'école primaire supérieure Le Plateau intègre plusieurs significations historiques au bâtiment, ce qui permet d'en comprendre toute l'importance pour l'évolution de l'architecture scolaire au Québec. Par exemple, l'inclusion dans cette maquette de plusieurs locaux spécialisés tels l'auditorium, le gymnase, les laboratoires de physique et de chimie

ont permis de témoigner des développements en éducation au début du XX<sup>e</sup> siècle. Ces ajouts de salles spécialisées se sont poursuivis et améliorés dans les décennies suivantes, et la maquette virtuelle nous permet d'en montrer les premiers essais. Cette maquette peut être utilisée en accompagnement d'un cours sur l'histoire de l'architecture ou d'une présentation orale, puisqu'elle synthétise en un exemple plusieurs faits historiques d'une période donnée dans la construction scolaire au Québec.

## **4.2 Les publications**

Un projet conjoint entre l'Écomusée du fier monde et la revue *Continuité* a permis de concevoir un numéro dédié au patrimoine scolaire bâti à travers le Québec. Le dossier s'intitule « L'école : Un patrimoine à reconnaître ». Cette publication ouvrira de nouvelles perspectives sur la question du patrimoine et permettra de faire davantage connaître ce patrimoine menacé.

D'autres publications maison ont aussi été préparées sur l'analyse patrimoniale des bâtiments de la CSDM. Ces ouvrages pourront être forts utiles pour faire avancer la recherche dans le domaine du patrimoine scolaire. Ils pourront aussi servir d'exemples pour d'autres analyses patrimoniales. Plusieurs fiches d'écoles ont même été déposées sur Internet pour une plus grande diffusion (voir plus haut).

## **4.3 Programme pédagogique sur Internet et animations**

Le public de l'Écomusée du fier monde se compose en majorité de groupes scolaires. Le projet d'exposition a été combiné à un programme pédagogique qui sera bientôt accessible sur Internet (<http://www.csdm.qc.ca/mursdelecole/>). Il aidera à préparer les enfants du primaire à la visite au musée en leur permettant d'acquérir des connaissances liées au domaine de l'architecture et, plus particulièrement, à celle de l'école. C'est une autre façon de vulgariser les recherches concernant l'architecture scolaire, comme le sont les animations au musée et les circuits pédestres.

## **4.4 Une vidéo**

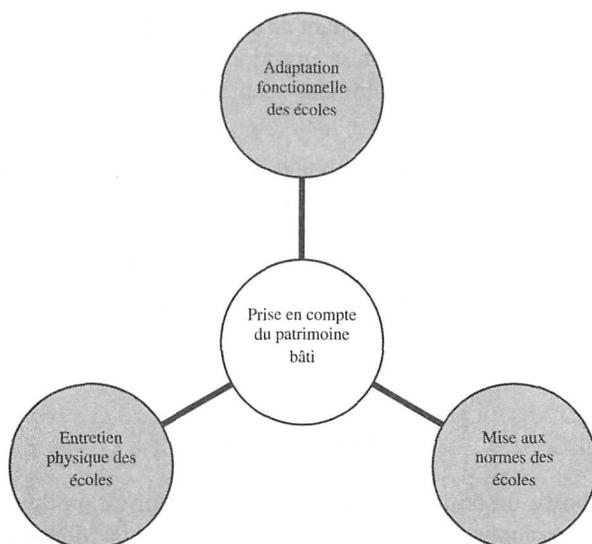
Afin de pouvoir diffuser le sujet autant à la télévision que dans les salles de classe, le Groupe de recherche sur l'éducation et les musées (GREM), un des partenaires de l'Écomusée, a proposé la réalisation d'une vidéo illustrant quelques exemples d'écoles construites entre 1870 et 2004, et insistant sur l'évolution de l'architecture et sur l'attachement des gens pour ces bâtiments.

# **5. La phase opérationnelle**

La phase opérationnelle fait intrinsèquement partie de la gestion immobilière des commissions scolaires. Du côté de la CSDM, les inventaires

réalisés ont déjà porté fruit. En effet, la Direction des ressources matérielles a tenu compte des résultats de ces études dans ses processus opérationnels. Le modèle de gestion de l'entretien physique des bâtiments a été modifié afin d'incorporer une directive particulière pour chaque bâtiment concerné. Un architecte responsable vérifie les travaux de réfection architecturale requis dans ces édifices. Depuis, plusieurs travaux ont été réalisés dans le respect et la préservation de la richesse architecturale de certains bâtiments.

**Figure II**  
**La conservation du patrimoine : une des activités de la gestion immobilière scolaire**



### 5.1 Un exemple de restauration : le Séminaire de Sainte-Thérèse

Construit entre 1883 et 1888, le Séminaire de Sainte-Thérèse a été cédé au Gouvernement du Québec en 1966-1967 et a pris le nom de Collège Lionel-Groulx. Il a fallu attendre près de dix ans pour qu'il soit classé, en 1979, comme bien culturel. Sa restauration, qui commença en 1980, devait prendre en compte la mise aux normes de la bâtisse, son entretien physique et son adaptation fonctionnelle. On visait entre autres à restaurer l'enveloppe du bâtiment (la maçonnerie en pierre à bosses, la fenestration, la toiture

d'ardoise, les vitraux ogivaux, notamment) et plusieurs des éléments de la décoration intérieure.

Pour réaliser ces travaux, il fallait d'abord un souci institutionnel pour le patrimoine architectural, puis des budgets qui en tiennent compte. Ces deux conditions ont été respectées, comme le prouvent la restauration des fenêtres et la réutilisation judicieuse des parloirs, effectuées entre 1980 et 1990.

Afin de respecter le cachet de la décoration intérieure des parloirs tout en faisant la mise aux normes, les travaux de réaménagement ont dû allier respect du patrimoine, sécurité des utilisateurs et rendement optimal des espaces. En témoigne l'ajout de cloisons supérieures aux panneaux de chêne vitrés et de portes d'origine récupérées d'un autre étage, afin d'insonoriser les salles et de cloisonner l'escalier central. Le tout, bien entendu, complété par un système de gicleurs permettant de conserver l'escalier central ouvert sur tous les étages. Lors de sa mise en action, le système de gicleurs pourra créer un rideau d'eau suffisamment sécuritaire pour éviter d'être dans l'obligation de tout cloisonner.

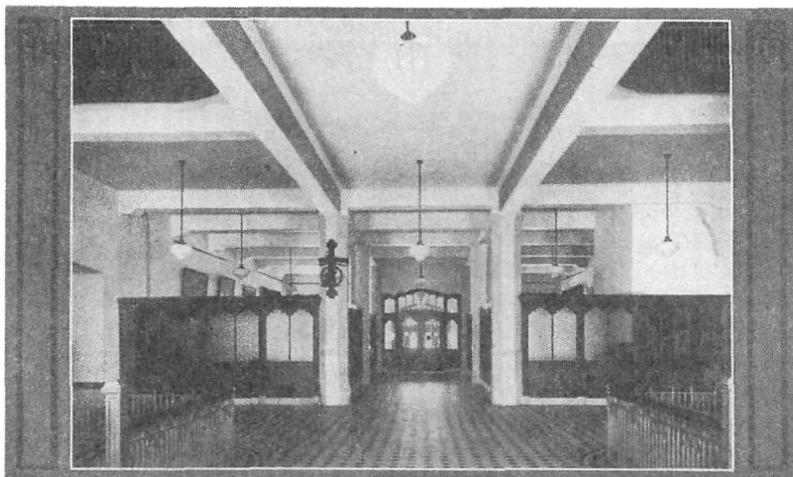
Quant à la restauration des fenêtres, elle a nécessité de nombreux pourparlers entre les représentants du ministère des Affaires culturelles et ceux du Collège. Une fois l'autorisation obtenue, le Collège a pu privilégier une approche contemporaine avec recomposition authentique. En clair, les nouvelles fenêtres sont modernes par leur matériau (métal anodisé), mais s'inspirent des fenêtres d'origine à vantaux français dont les meneaux vertical et transversal recréaient la forme d'une croix.

## Conclusion

Cette brève description d'un processus de valorisation du patrimoine scolaire, mis en application par la Commission scolaire de Montréal (CSDM) afin d'évaluer la qualité de son parc immobilier est, bien entendu, un exemple parmi tant d'autres des efforts collectifs nécessaires pour la sauvegarde du patrimoine bâti québécois. Il est à souhaiter que d'autres commissions scolaires suivent les traces de leur consœur de Montréal et puissent, dans un premier temps, faire avancer les connaissances au sujet des écoles comme « immeubles significatifs » et, dans un second temps, valoriser cette richesse qui est partie prenante de l'histoire du Québec.

### Illustrations III

#### Le parloir du Séminaire de Sainte-Thérèse avant les restaurations



L'ENTRÉE PRINCIPALE DU COLLÈGE ET LES PARLOIRS

### Illustrations IV

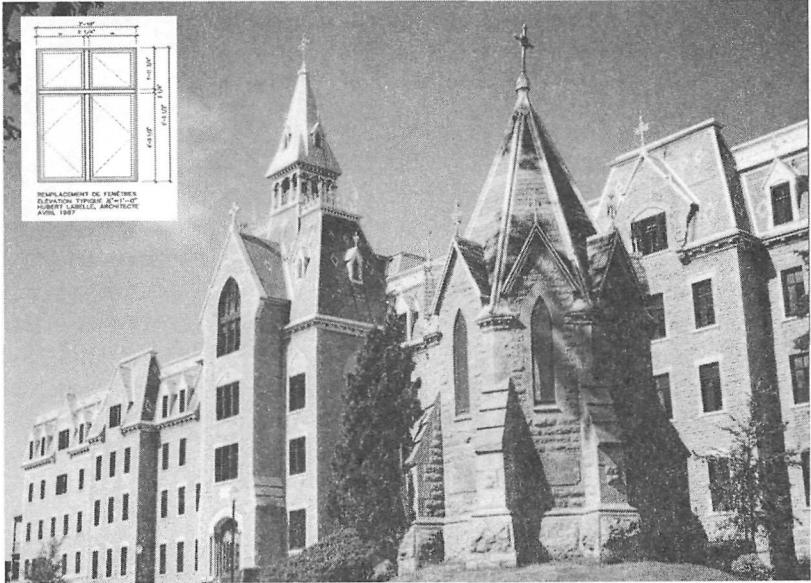
#### Le parloir du Séminaire de Sainte-Thérèse après les restaurations



Photographie historique tirée de *Le petit séminaire de Sainte-Thérèse* de l'abbé Émile Dubois.

## Illustrations V

### Vue extérieure du Séminaire après la restauration et détail d'une fenêtre type



Photographie récente de la Fondation Charles-Joseph Ducharme.